

**INSCRIPTION C.L.A.S. PRIMAIRE
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE
2012-2013**

NOM : Prénom :
Classe : Redoublant : oui non

Quelles sont vos attentes par rapport au CLAS et pour quels motifs souhaitez-vous inscrire votre (vos) enfant(s) ?

.....
.....
.....
.....
.....

REGLEMENT INTERIEUR

- 1- Horaires : 16h30-18h30, 2 soirs par semaine selon le nombre d'inscrits au Village ou aux Moines
Les parents peuvent venir à partir de 18h15, non pas pour récupérer leur enfant mais pour rencontrer les animateurs, échanger sur la séance ou participer à l'atelier.
- 2- **L'équipe demande à ce que l'enfant soit récupéré au moins une fois par semaine par l'un de ses parents, ceci dans un souci de suivi et d'échanges (obligatoire).**
- 3- En cas d'absence, prévenir le Centre Social le plus rapidement possible. Dans le doute, les animateurs récupéreront quand même l'enfant à la sortie de l'école. Seules les absences pour maladie et rendez-vous médical (apporter un justificatif dans les 48h – Dernier délai le 30 du mois - avant la facturation), classe verte (prévenir une semaine à l'avance) ne seront pas facturées.
- 4- Le cahier de liaison est un outil pour faciliter la communication entre famille, école et animateurs. Pensez à le regarder et à l'utiliser !
- 5- Prévenir l'animateur en cas d'aide personnalisée à l'école.
- 6- Les enfants peuvent partir seuls chez eux avec autorisation des parents à partir de 9 ans.
- 7- Le goûter est fourni par les parents.
- 8- **Le CLAS sera fermé les jours de ponts définis par la Mairie, même si l'école est assurée.**

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Le Signature des parents : Signature de l'enfant :

✂-----
CENTRE SOCIAL MUNICIPAL – rue des Marronniers – 38070 ST QUENTIN FALLAVIER – Tél. 04.74.94.25.53



**C.L.A.S. PRIMAIRE 2012-2013
ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE
REGLEMENT INTERIEUR**



- 1- Horaires : 16h30-18h30, 2 soirs par semaine selon le nombre d'inscrits au Village ou aux Moines
Les parents peuvent venir à partir de 18h15, non pas pour récupérer leur enfant mais pour rencontrer les animateurs, échanger sur la séance ou participer à l'atelier.
- 2- **L'équipe demande à ce que l'enfant soit récupéré au moins une fois par semaine par l'un de ses parents, ceci dans un souci de suivi et d'échanges (obligatoire).**
- 3- En cas d'absence, prévenir le Centre Social le plus rapidement possible. Dans le doute, les animateurs récupéreront quand même l'enfant à la sortie de l'école. Seules les absences pour maladie et rendez-vous médical (apporter un justificatif dans les 48h – Dernier délai le 30 du mois - avant la facturation), classe verte (prévenir une semaine à l'avance) ne seront pas facturées.
- 4- Le cahier de liaison est un outil pour faciliter la communication entre famille, école et animateurs. Pensez à le regarder et à l'utiliser !
- 5- Prévenir l'animateur en cas d'aide personnalisée à l'école.
- 6- Les enfants peuvent partir seuls chez eux avec autorisation des parents à partir de 9 ans.
- 7- Le goûter est fourni par les parents.
- 8- **Le CLAS sera fermé les jours de ponts définis par la Mairie, même si l'école est assurée.**

Je reconnais avoir pris connaissance de ce règlement et m'engage à le respecter.

Le Signature des parents : Signature de l'enfant :